



Département :
VIENNE

Commune :
POITIERS

Adresse :
Hôtel Fouché, 13 rue Aliénor d'Aquitaine

Descriptif du bien :

Construit vers 1900, situé au centre ville, sur le "plateau", à environ 350 mètres de l'hôtel de ville, de la Préfecture et du Parc de Blossac, l'Hôtel Fouché bénéficie d'une situation géographique privilégiée.

Depuis son acquisition par l'Etat en 1987 et son occupation par le Rectorat, cet immeuble a été utilisé en totalité en bureaux (551 m² de SU).

Il est distant d'environ 60 mètres de la rue Aliénor d'Aquitaine par laquelle il est accessible grâce à un passage privé qui fait partie intégrante de la parcelle BL 205.

L'Hôtel Fouché constitue un lot d'une copropriété relative à l'ensemble immobilier cadastré BL 205. Sur cette parcelle d'une surface de 2 010 m², un autre immeuble accolé à l'Hôtel Fouché et dénommé "Résidence Aliénor d'Aquitaine" a été édifié en 1964. Il appartient à différents propriétaires privés.

S'agissant des parkings, uniquement aériens, ils ne font pas l'objet de lots dans l'état descriptif de division.

L'hôtel Fouché comprend 2 bâtiments en état d'entretien médiocre :

Un bâtiment principal composé de 3 niveaux sur sous-sol avec bureaux, dégagements et sanitaires

Un bâtiment secondaire accolé, de la même époque, de 2 niveaux sur sous-sol.

Référence cadastrale :

Section BL n° 205

Renseignements d'urbanisme :

zone U1,0 du PLU (cœur de l'agglomération). L'immeuble est situé à l'intérieur du secteur sauvegardé étendu.

Date prévisible de libération :

libre

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :

Direction régionale des finances publiques de la région Poitou-
Charentes et de la Vienne

Pôle gestion publique – Service du domaine de la Vienne

11, rue Riffault

BP 549

86020 POITIERS CEDEX

Bruno BENEDETTO tél : 05/49/37/05/12

bruno.benedetto@dgfip.finances.gouv.fr

Nicolas SOURY tél : 05/49/37/05/14

nicolas.soury@dgfip.finances.gouv.fr